

Paris, 16 avril 2021

Communiqué de presse

Il est urgent de vacciner nos marins !

Dans un courrier commun au Gouvernement français, l'ensemble des armateurs à la pêche et au commerce appellent à la mise en place d'une vaccination prioritaire des marins.

Ceux-ci sont en effet particulièrement vulnérables car éloignés des centres médicaux.

Ils sont confinés sur leur navire, à la fois lieu de travail et lieu de vie, dont l'exiguïté rend très difficile le respect des gestes barrière. La propagation du virus est donc particulièrement rapide et dangereuse.

Les marins sont également souvent contraints de passer des frontières pour rejoindre leur navire ou le quitter.

Enfin, ils sont considérés comme travailleurs essentiels, indispensables au maintien des chaînes logistiques, de la desserte des îles et de l'approvisionnement alimentaire.

Communiqué commun des principales organisations d'armateurs à la pêche et au commerce

CNPME : Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (www.comite-peches.fr)

UAPF : Union des Armateurs à la Pêche de France

Orthongel : Organisation des Producteurs de Thon congelé et surgelé (www.orthongel.fr)

Armateurs de France (www.armateursdefrance.org)

GASPE : Groupement des armateurs de Services Publics Maritimes de Passages d'Eau (www.gaspe.fr)

APERMA : Association Professionnelle des Entreprises de Remorquage Maritime

Contacts :

Axelle Bodmer (ab@uapf.org), UAPF

Maha Vandewalle (m-vandewalle@armateursdefrance.org), Armateurs de France